

# AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donné par le soussigné, Éric Beaulieu, directeur général et greffier trésorier de la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, avis que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire qui sera tenue le 13 février 2024 à 19 :30, au 221, rue Centrale, Saint-Stanislas-de-Kostka, statueront sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Nature et effets de la demande :

Autoriser la demande DM 2024-001 pour :

- Autoriser qu'une section de la clôture en cour avant soit d'une hauteur de 1.83 m . Le règlement de zonage 330-2018 article 6.109 a) prévoit que la hauteur maximale d'une clôture en cour avant est de 1.2 m

Cette demande est localisée comme suit :

No. Civique: 176, rue Robert-Cauchon, Saint-Stanislas-de-Kostka  
Lot no.: 5 123 804

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme article 145.6, les personnes ou organismes intéressés pourront présenter leurs observations lors de la séance ou encore, par écrit, concernant ces demandes de dérogations dans le cadre d'une consultation écrite de 15 jours qui sera tenue du 26 janvier 2024 au 10 février 2024. Les commentaires concernant ces demandes de dérogations mineures doivent être acheminés par courriel à l'adresse [inspecteur@st-stanislas-de-kostka.ca](mailto:inspecteur@st-stanislas-de-kostka.ca), par la poste ou déposés dans la boîte à droite de l'entrée principale située au 221, rue Centrale.

Fait et donné à Saint-Stanislas-de-Kostka, ce (25 janvier 2024)

X

*pour*

Éric Beaulieu

Diracteur général et secrétaire trésorier

*Jinny Latulippe  
Greffière-Trésorière adjointe*



MUNICIPALITÉ DE SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA  
AVIS PUBLIC – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

\*\*\*\*\*

Certificat de publication

Je, soussigné, **ÉRIC BEAULIEU**, Directeur général et greffier trésorier de la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, le (date), en affichant une copie au Centre municipal de Saint-Stanislas-de-Kostka et sur le site internet de la Municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce (25 janvier 2023).

**X**  
*Pour* \_\_\_\_\_  
Éric Beaulieu  
Directeur général et secrétaire trésorier

*Jinny Latulippe  
Greffière-Trésorière adjointe*